République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71

e-mail: mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2011-029 - Séance du 13 octobre 2011

Nombre de Conseillers

- Afférents au Conseil: 10
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 8

Date de convocation: 06 octobre 2011 Date d'affichage: 14 octobre 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Souspréfecture de BEAUNE et publication ou notification du 14/10/2011

Secrétaire: CHOPIN René

Le treize octobre deux mille onze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, CORNESSE Jean-Pierre, GIRARD François (procuration), PAJOT Marc, QUIGNARD Jean-Pierre, PATRIAT Elisabeth (procuration)

Absents: DESNOYER Fabrice, GUERIN Patrick,

Objet: DECISIONS MODIFICATIVES BP 2011 - 02

Afin de régulariser les opérations comptables du budget principal de l'exercice en cours,

Le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité,

VOTE, pour le Budget principal 2011, les décisions modificatives suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

C/60632	Petit équipement :	1 327,00 €
C/739116	Reversement sur FNGIR	2 700,00 €
C/739118	Autres reversements de fiscalité	9 092,00 €
	TOTAL	13 119 00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

C/731	Impôts locaux:		22 543,00 €
C/7411	Dotation forfaitaire :		- 9 424,00 €
		TOTAL:	13 119,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEI ENGES I) II () LD I IDDLIVILI (I	
C/212	Travaux de plantation:	-2 000,00 €
C/2131	Travaux en cours:	-10 000,00 €
C/2188	Achat défibrillateur	+1 500,00 €
C/203	Etude thermique réseau chaleur :	+6 000,00 €
C/2151	Traversée village:	+4 500,00 €

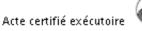
Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme, Le Maire, BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article $1^{\rm er}$ de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT. Acte publié le 13 octobre 2011







- Par publication ou notification le 14/10/2011
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/10/2011